

Enquête publique PLUi : Projet de résidence sénior Âges et Vies à Vic-sur-Aisne

La commune de Vic-sur-Aisne a pour projet de construire une résidence sénior « Âges et Vies ». Afin de conduire ce projet, une enquête publique débutera ce lundi 3 janvier afin de définir si le projet est cohérent avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV). Les résultats de l'enquête seront présentés au Conseil communautaire du 25 mars 2022 qui décidera d'approuver ou non la réalisation de la résidence sénior.

Des permanences et un registre pour donner votre avis

Afin de donner une solution d'hébergement adaptée et respectant des critères de qualité et de confort pour les personnes âgées, la commune de Vic-sur-Aisne propose la construction d'une résidence sénior. Ce projet « Âges et Vie » d'intérêt général se situera dans la zone du chemin vert. Il consiste en la création d'une maison de seize places pour personnes âgées dépendantes. Il pourra accueillir des seniors, en colocation, ne pouvant plus rester seuls à leur domicile mais dont l'état de santé ne justifie pas un placement en EHPAD.

Afin de définir si ce projet est cohérent avec le PLUi de la CCRV, une enquête publique se déroulera en mairie de Vic-sur-Aisne située 2 rue Brouillaud, et au Pôle Aménagement du Territoire de la CCRV situé au 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts, du lundi 03 janvier 2022 à 9h00 au mardi 18 janvier 2022 à 18h00 inclus, soit pendant 15 jours.

Le commissaire enquêteur recevra le public les :

- **lundi 03 janvier 2022 de 09h00 à 12h00 à la mairie de Vic-sur-Aisne**
- **samedi 08 janvier 2022 de 9h00 à 12h00 au Pôle Aménagement du territoire de la CCRV**
- **mardi 18 janvier 2022 de 15h00 à 18h00 à la mairie de Vic-sur-Aisne**

Le dossier d'enquête est accessible sur le site de la CCRV, ainsi qu'au pôle Aménagement du Territoire de la CCRV et en mairie de Vic-sur-Aisne aux jours et heures habituels d'ouverture.

Chacun pourra formuler ses remarques et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête mis à disposition lors des permanences
- soit en les adressant par courrier postal à la Communauté de Communes Retz-en-Valois 35 rue du Général Leclerc 02600 Villers-Cotterêts, à l'attention de Monsieur ORIGAL Christian, commissaire enquêteur ou par courrier électronique à l.francois@retzenvalois.fr

Merci d'indiquer la mention « Objet : PLUi de la CCRV Déclaration de projet »

Contact

Pour tout renseignement, contacter le Pôle Aménagement du territoire :

Loïc François – 03 23 96 99 91 – l.francois@retzenvalois.fr

Les locaux : 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts

www.cc-retz-en-valois.fr

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 361 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.



9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • m.rollet@retzenvalois.fr • 03 23 96 60 17
Emilie Hanat, Chargée de Communication • e.hanat@retzenvalois.fr • 03 23 96 61 38
Sébastien Carrier, Assistant Communication • s.carrier@retzenvalois.fr • 03 23 96 79 67